

MOBILITES ET HABITATS ELECTIONS REGIONALES IDF 2021 (2eme Tour) ENGAGEMENTS ET PROPOSITIONS EXPRIMES

Sommaire

1	Mobilités et habitats, engagements et propositions exprimés : Objets.....	2
2	Méthode suivie pour le recueil des données et leur présentation	2
3	Synthèse des réponses de M. BAYOU.....	4
4	Synthèse des réponses des contributeurs.....	8
5	Détails des réponses de M. BAYOU.....	13
6	Liste des questions posées	23



Rédacteur : Groupe de travail Mobilités et Urbanisme - CLCV Ile de France

mobilitesclcv@gmail.com

1 Mobilités et habitats, engagements et propositions exprimés : Objets

Notre vie quotidienne résultera des choix que nous ferons pour maîtriser nos mobilités et nos habitats, Ces choix sont conditionnés en amont par les orientations de gouvernances nationale, régionales, locales et les options prises pour mener les transitions numériques et énergétiques, en réponse aux crises environnementales et sanitaires.

Chacun de ces sujets fait l'objet d'enjeux qui se situent au niveau planétaire comme au niveau local. Quoi de plus évident en cette période clé des élections départementales, régionales et présidentielle, de s'informer et de questionner sur ces thèmes ?

Ce document présente une synthèse ainsi que le détail des réponses au « questionnaire CLCV, Mobilités et Habitats » formulées par les candidats à l'élection régionale d'Ile de France. Son but est de permettre aux électeurs de connaître l'opinion des candidats sur les orientations essentielles à prendre pour ces thèmes conditionnant le devenir de notre quotidien en région.

Ce document présente aussi les réponses recueillies à cette occasion auprès des contributeurs CLCV en relation à une information factuelle préalable (document Bibliographie accessible à partir des sites CLCV) et à une proposition de participation ouverte publiée sur les sites CLCV IDF et CLCV Paris.

2 Méthode suivie pour le recueil des données et leur présentation

Le groupe de travail « Mobilités » de CLCV Région IDF a édité un questionnaire à usage des candidats aux élections départementales et régionales et soumis celui-ci en préalable aux adhérents et sympathisants CLCV (affichage sur les sites CLCV IDF et CLCV). Il leur a été demandé si chaque question posée était pertinente et s'ils le souhaitaient d'y répondre, en privilégiant l'expression de propositions concrètes.

Les réponses recueillies auprès des adhérents et sympathisants, peu nombreuses du fait de l'édition tardive du questionnaire, ont montré que les questions étaient approuvées.

Dès lors le questionnaire a été transmis, inchangé, aux candidats aux élections régionales, avant le premier tour.

Pour le deuxième tour de ces élections ce jeudi 24 juin, seule la réponse de Monsieur Julien BAYOU a été recueillie, malgré une relance faite par le groupe Mobilité auprès de Madame Valérie PECRESSE qui n'a transmis aucune réponse.

Les données recueillies sont reproduites comme suit :

- Présentation d'une synthèse des réponses de M.BAYOU
Ce tableau reprend le découpage du questionnaire initial et regroupe les réponses par thèmes et sous-thèmes :
 - Mobilités (Mobilités Douces, Véhicules Individuels, Trafic Poids Lourds, Transports Collectifs, Trafic aérien et Tourisme, Fret)
 - Habitats (Territoires, Bâties, Energies, Logements Sociaux)
 - Gouvernances (Relocalisations, Gestion des énergies locales, emplois et solidarités locales)
 - Transitions numérique et énergétique

- Synthèse des réponses des contributeurs CLCV
Sa forme est identique à la synthèse précédente

- Détail des réponses de M.BAYOU

Le tableau correspondant reprend le plan et la numérotation du questionnaire de référence. Il reproduit strictement le texte recueilli.

- Liste des questions posées

Il s'agit du texte complet de chacune des questions, référencé selon la numérotation initiale.

3 Synthèse des réponses de M. BAYOU

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèses des réponses
Mobilités	Mobilités douces	1.1 Espaces piétons	Rendre les déplacements piétons sécurisés, confortables, et accessibles : aide aux communes 100M€. Créer le GR Paris Région 2024 : 100k€. Etudier les discontinuités piétonnes (institut Paris Région).
		1.2 Espaces véhicules non motorisés ou faiblement motorisés	Faire du vélo et de la marche des transports de masse. Atteindre 1700 km de pistes cyclables, donner des vélos aux lycéens, créer des zones urbaines 100% cyclables. Aménager des gares 100% cyclables et accessibles universellement avec des parkings sécurisés intégrés à l'offre Navigo +. Créer un indice de cyclabilité des communes en selon infrastructures vélo.
		1.3 Évolutions techniques des véhicules non motorisés ou faiblement motorisés	Généraliser les vélo cargos pour la logistique urbaine. Augmenter la flotte de vélos collectifs
	Véhicules individuels	1.4 Les voitures particulières en ville	Rétrofiter et la substituer les véhicules polluants. Prendre en compte la mobilité des personnes à bas revenus.
		1.5 Report de la voiture vers les transports en communs	En petite couronne, créer des parkings dédiés aux vélos ou à l'auto partage. En grande couronne, créer des parkings relais.
		1.6 L'évolution de la voiture de cœur de ville	Remplacer les véhicules thermiques par des véhicules électriques, les plus légers possibles (y compris les vélo-cargos).
	Trafic routier	1.7 Les portiques routiers	Avis favorable à la mise en place de portiques routiers.
		1.8 Développer l'hydrogène pour tous.: ma réponse / mes commentaires	Expérimenter et réglementer par la région les solutions de transition du parc poids lourds. Les solutions sont à prendre en charge par les acteurs privés.
	Transports collectifs	1.9 La promotion des transports en commun régionaux	Privilégier l'accessibilité aux transports (une solution à 15 min de chaque logement)
		1.10 Les adaptations tarifaires des transports en commun	Appliquer une tarification sociale aux transports en commun

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèses des réponses
	Transport aérien et tourisme	1.11 Législation nouvelle du transport aérien	Appliquer un couvre-feu à Roissy Fermer l'aéroport du Bourget Lancer un moratoire sur les extensions d'aéroport et sur la croissance du trafic
		1.12 Tourisme de masse	Soutenir le développement du tourisme ferroviaire (dont train de nuit) et du cyclotourisme
	Fret	1.13 Fret	Pour limiter le fret, au niveau régional : agir sur les commandes publique (cantines, information) et aider les filières locales de production, de transformation et de distribution
Habitats	Territoire	2.1 Les écosystèmes urbains	Réformer le Schéma directeur de l'Île-de-France pour renforcer la protection des espaces naturels et agricoles (Triangle de Gonesse, plateau de Saclay, création d'une ceinture verte, études d'impact environnemental des projets liés aux Jeux Olympiques, ...). Reconstruire la ville sur la ville avec : * limitation de l' "hyper-densification", * création d'espaces verts (15m ² par personne), * revitalisation des centre-bourgs en installant des activités économiques
		Bâtis	2.2 L'évolution des bâtis
	2.3 Le recyclage des bâtis		Soutenir les initiatives éventuelles pour la reconversion d'immeubles de bureaux
	Energie	2.4 L'isolation des logements	Les délais prévus par le projet de loi pour l'isolation thermique des logements sont à réduire (priorité pour la région écologiste).
		2.5 Le tout électrique	La rénovation des logements pour limiter les émissions de GES doit être complétée en priorité par des objectifs de sobriété (diminution de la consommation) et d'efficacité énergétique.
	Logements sociaux	2.6 Les quotas de logements sociaux	Supprimer les subventions régionales aux communes ne respectant pas leurs quotas de logements sociaux. Soutenir la construction de logements abordables
		2.7 Les besoins en hébergement temporaire	L'hébergement temporaire est une compétence départementale ou d'État. La région soutiendra l'accès à un domicile fixe et personnel.
		2.8 La réalisation de structures provisoires d'hébergement temporaire	Anticiper les crises pouvant nécessiter des structures provisoires d'hébergement temporaire, permettant de favoriser la réalisation de logement pérenne

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèses des réponses
		2.9 L'insertion territoriale de structures provisoires d'hébergement temporaire	Soutenir les porteurs de projets d'hébergement temporaire et impliquer les populations riveraines dans la prise de décision.
Gouvernance	Relocalisation des activités	3.1 La relocalisation des activités et emplois	Pour garantir la sécurité des approvisionnements et l'autonomie du quotidien il est proposé de soutenir : * l'installation d'activités de production ou de logistique, par exemple réseau d'entrepôts du dernier kilomètre, * la relocalisation de l'économie francilienne dont les structures relevant de l'économie sociale et solidaire, par exemple une ressourcerie pour 10 000 habitants, * l'emploi (relancer les emplois d'insertion en environnement, emplois associatifs, ...).
		3.2 Des cohérences stratégiques vitales	Relocaliser les technologies de l'environnement : CF. réponse précédente
	Gestion des énergies locales	3.3 Les initiatives de développement énergétique décarboné	Les initiatives de développement énergétique décarboné sont : * plans de sobriété énergétique et de rénovation du bâti, * production : géothermie et le petit hydraulique, * encouragement des solutions citoyennes de production et consommation d'énergie renouvelables dont panneaux solaires et éoliennes Les objectifs de la région sont 15% d'énergies renouvelables en 2030 et 100% en 2050
		3.4 Les initiatives de production locale d'énergie	Soutenir les réseaux citoyens de production et de consommation d'énergies renouvelables et créer un service d'ingénierie pour faciliter les coopérations territoriales
	Emploi et solidarités locales	3.5 Du travail près de chez soi	Pour rapprocher les emplois et les logements, les moyens identifiés sont le SDRIF, les politiques d'aménagement et la stratégie foncière
		3.6 Le renforcement des solidarités locales	Le soutien des initiatives d'intérêt général et l'amélioration de l'offre numérique des services publiques permettront le renforcement des solidarités locales
	Transitions numérique et énergétique	Transition numérique	4.1 Indépendance des nouveaux outils numériques
4.2 Outils numériques de mobilité			La priorité de développement numérique pour les véhicules, pour les infrastructures routières est un seul Pass Navigo + pour tous les déplacements

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèses des réponses
	Transition énergétique	4.3 Un moratoire pour les énergies renouvelables	Ne pas faire de moratoire pour les énergies renouvelables dans l'attente de la faisabilité de solutions technologiques crédibles mais soutenir le développement des énergies renouvelables.
4.4 Les recherches et développements solaires		Pas de réponse fournie sur les aides à la recherche et au développement de fermes solaires dans les zones propices (déserts côtiers, ...)	
4.5 Les implantations des éoliennes et des champs de panneaux solaires		A réaliser dans le respect des réglementations en vigueur	
4.6 La baisse significative de notre consommation énergétique		Baisser de façon significative notre consommation énergétique avec un plan de lutte contre la surconsommation et un plan de rénovation du bâti.	

4 Synthèse des réponses des contributeurs

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèse des réponses des contributeurs
Mobilités	Mobilités douces	1.1 Espaces piétons	Donner la priorité aux piétons : * Rendre l'espace piéton agréable : parfait état (roulage des poussettes, ...), d'une largeur suffisante pour se croiser, en cheminement direct, complet, ... * Faciliter les déplacements des personnes à mobilités réduites (accès adaptés aux transports, bancs, ...) Instituer un dimanche par mois sans voiture dans Paris
		1.2 Espaces véhicules non motorisés ou faiblement motorisés	Protéger physiquement les trottoirs vis à vis des autres modes de déplacement. Renforcer l'encadrement de la circulation des véhicules faiblement motorisés Déployer les pistes cyclables uniquement dans les zones peu dense et les séparer des chaussées pour véhicules. Les réduire dans les zones denses . Structurer les espaces de stationnement..
		1.3 Évolutions techniques des véhicules non motorisés ou faiblement motorisés	Renforcer la réglementation sécuritaire (casque, ne pas circuler sur les trottoirs, ...). Imposer l'immatriculation de tous les 2 roues.
	Véhicules individuels	1.4 Les voitures particulières en ville	Ne pas interdire mais inciter : * Proposer des primes pour l'achat de véhicules de faible encombrement et faible pollution * Développer un parc de véhicules partagés / auto partage * Taxer les véhicules fonction du niveau de leur nuisance (pollution atmosphérique, bruit, surface au sol, ...)
		1.5 Report de la voiture vers les transports en communs	Créer des parkings relais à la périphérie des métropoles.
		1.6 L'évolution de la voiture de cœur de ville	Maintenir les bonus d'aide à l'achat de véhicules neufs ou occasions de certaines catégories (taille, véhicules électriques ou hybrides...) Aménager la voirie pour favoriser l'emploi de ces véhicules : place de parking de surface adaptée (réduite), borne de recharge si nécessaire, voies de largeur réduite dédiées.

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèse des réponses des contributeurs	
	Trafic routier	1.7 Les portiques routiers	Réponses : * Pas de portique * Déployer les portiques routiers sur des axes à définir, voire les généraliser à l'entrée des villes	
		1.8 Développer l'hydrogène pour tous.: ma réponse / mes commentaires	Encourager l'utilisation du gaz / biogaz par les poids lourds. Développer l'hydrogène pour tous les véhicules.	
	Transports collectifs	1.9 La promotion des transports en commun régionaux	Donner la priorité aux au moyens de transport surs, c'est à dire circulant sur des voies séparées : trains, métro, bateaux. Promouvoir la gratuité des transports régionaux.	
		1.10 Les adaptations tarifaires des transports en commun	Subventionner les abonnements aux transports en commun. Financer les aides par une vignette sur tous les deux roues.	
	Transport aérien et tourisme	1.11 Législation nouvelle du transport aérien	Réduire le transport aérien en prenant en compte les reports sur les autres moyens de transport. Moduler la taxe carbone et renforcer la réglementation sur les nuisances (niveau sonore acceptable, ...)	
		1.12 Tourisme de masse	Réponses : * Ne pas restreindre le tourisme en France car la population française représente 1% de la population mondiale* Limiter le nombre d'entrées touristiques dans la capitale	
	Fret	1.13 Fret	Favoriser le local pour limiter le fret. Supprimer la TVA sur les produits bio non transformés produits localement.	
	Habitats	Territoire	2.1 Les écosystèmes urbains	Bien gérer les immeubles d'habitat : faire des campagnes pédagogiques, optimiser les consommations d'eau et d'électricité dans les communs, faire signer à tout nouvel arrivant une charte de bonne conduite Taxer de façon progressive les consommations
			Bâtis	2.2 L'évolution des bâtis
		2.3 Le recyclage des bâtis		Approbation de la question : recycler les bâtis inoccupés.

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèse des réponses des contributeurs
	Energie	2.4 L'isolation des logements	<p>Approbation avec réserves de la question isoler les logements mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> * ne pas retirer de logements du marché locatif * faire en priorité les travaux de salubrité notamment les logements sociaux <p>Instituer un contrat gagnant-gagnant région (ou état) / propriétaire : investissement financé par la région (ou l'état) et remboursement fait en partageant les gains réels réalisés.</p>
		2.5 Le tout électrique	<p>Avis exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avis favorable * Avis négatif : opposition à la généralisation du tout électrique pour le chauffage qui implique une augmentation du parc nucléaire. * Avis alternatif : si l'investissement est fait par la région (ou l'état) c'est à elle de définir le calendrier en fonction de ses possibilités et des urgences.
	Logements sociaux	2.6 Les quotas de logements sociaux	<p>Avis exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avis favorable mais à associer une taxation supplémentaire des contrevenant à la loi * Avis réservé : <ul style="list-style-type: none"> - Il n'est pas simple de faire cohabiter des populations aux comportements et habitudes très différentes. Il faut de l'éducation et du respect - il faut laisser la démocratie locale apprécier les conditions d'application des lois voire les faire évoluer en fonction de l'expérience de terrain.
		2.7 Les besoins en hébergement temporaire	<p>Utiliser les bureaux inoccupés et adaptés pour le besoins en hébergement temporaire. Réaliser des centres d'accueil à coût restreint, le confort pouvant être réduit car l'hébergement est provisoire. La participation des futurs hébergés à la réalisation est souhaitable.</p> <p>Avis exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Agir sur la source des migrations pour limiter les besoin en hébergement temporaire (ex. investissement dans les pays d'origine, ...)
		2.8 La réalisation de structures provisoires d'hébergement temporaire	<p>Approbatons de la question S'inspirer des différentes solutions de construction élémentaires utilisées à travers le monde.</p>
		2.9 L'insertion territoriale de structures provisoires d'hébergement temporaire	<p>Précéder l'insertion territoriale de structures provisoires d'hébergement temporaire d'une étude d'impact social</p>

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèse des réponses des contributeurs
Gouvernance	Relocalisation des activités	3.1 La relocalisation des activités et emplois	Avis favorables à la relocalisation des activités et emplois Ne pas taxer le travail mais uniquement la consommation (taxe sur la valeur d'usage, sur le prix de vente, TVA, ...)
		3.2 Des cohérences stratégiques vitales	Avis favorables à la relocalisation des tous types d'activités Sur le modèle des grands projets nationaux (nucléaire, spatial, ...) redévelopper le nucléaire français pour assurer la transition énergétique, industrialiser le solaire (technologie quasi mature) et coordonner les efforts sur l'hydrogène.
	Gestion des énergies locales	3.3 Les initiatives de développement énergétique décarboné	Développer la filière régionale solaire de production d'énergie décarbonnée Avis défavorables à l'éolien.
		3.4 Les initiatives de production locale d'énergie	Encourager l'installation de panneaux solaires pour la production locale d'énergie par les collectivités.
	Emploi et solidarités locales	3.5 Du travail près de chez soi	Proposer un service d'aide au déménagement : * recherche de logement * transfert vers les nouveaux services (crèches, écoles, médecins, ...) * étude des coûts et bénéfices (dont réduction des coûts de transport) * financement d'une partie du déménagement.
		3.6 Le renforcement des solidarités locales	Généraliser l'utilisation des sites de dialogue (outils CIVITECH) avec les des différents niveaux de gouvernance (marie, préfecture, ...). Avis exprimés : * Limiter les GAFAM et favoriser les entreprises locales créant des emplois locaux.
Transitions numérique et énergétique	Transition numérique	4.1 Indépendance des nouveaux outils numériques	Taxer davantage les GAFAM en France. Développer des GAFAM européens et français. Faire de l'information sur les dangers des GAFAM. Avis exprimés : * D'une façon générale interdire la publicité. * Restreindre le droit à l'utilisation des données aux seuls intéressés, interdire la revente de données (y/c fichiers) * Appliquer le droit français à tous les échanges initialisés sur le territoire national

Thèmes	Sous-thèmes	N° question	Synthèse des réponses des contributeurs
		4.2 Outils numériques de mobilité	Avis exprimés : * Interdire les véhicules automomes
	Transition énergétique	4.3 Un moratoire pour les énergies renouvelables	Approbations du moratoire pour les énergies renouvelables dans l'attente de solutions technologiques crédibles en complément à un maintien transitoire du parc nucléaire.
		4.4 Les recherches et développements solaires	Approbations de l'investissement pour les fermes solaires Rejets de l'éolien.
		4.5 Les implantations des éoliennes et des champs de panneaux solaires	Rejet de l'implantation de parc d'éoliennes. Acceptation de l'implantation de panneaux solaires sur l'habitat.
		4.6 La baisse significative de notre consommation énergétique	Optimiser nos consommations d'énergie et d'eau. Améliorer le rendement énergétique des appareils électroménagers.

5 Détails des réponses de M. BAYOU

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
1. Mobilités	1.1 Espaces piétons	<p>Les deux tiers de nos déplacements font moins de cinq kilomètres et la marche est le mode de déplacement le plus utilisé. Nous investirons 100 millions d’euros pour aider les communes à favoriser des déplacements piétons sécurisés, confortables, et accessibles. Nous prioriserons les piétons dans tous les projets d’aménagement urbain : soutien à la création de zones piétonnes dans les villes, installation de bancs, cheminements indépendants des structures cyclables notamment aux abords des écoles/collèges/lycées.</p> <p>Aider à la mise en place de « pédibus » et « vélobus » (groupes d’enfants accompagnés se rendant à l’école à pied ou en vélo)</p> <p>Généraliser les affichages de temps de trajet alternatif piéton ;</p> <p>Créer le GR Paris Région 2024 en partenariat avec la FFR et développer le réseau de sentiers métropolitains périurbains (le “Randopolitain” de Enlargeyour Paris)</p> <p>Créer une dotation spéciale dans le Fonds Régional pour le Tourisme de 100 000 euros pour moderniser l’offre de randonnée en Ile-de-France : créer des visites thématiques/sites particuliers, une offre de randonnées pédestres Les Nocturnes franciliennes, des balades de la biodiversité (partenariats Hello Ways, EnlargeYour Paris, ...) ;</p> <p>Réformer le Paris RegionPass : suppression de la journée en bus à impériale et création d’une offre d’accès illimité à des randonnées/visites urbaines ;</p> <p>Créer un portail bilingue de la randonnée urbaine et rurale en Ile-de-France pour améliorer la communication pour les touristes français et étrangers</p> <p>Réaliser une cartographie des itinéraires de randonnées qui pourraient être accessibles en transports en communs - incluant des navettes fluviales - et les prioriser dans les investissements IdF Mobilités (partenariat Hello Ways, Staycation)</p> <p>Intégrer un indicateur Marche au sein de l’observatoire régional des mobilités</p> <p>Lancer des études avec l’institut Paris Région sur la marche en Ile de France : économique et étude sur les discontinuités piétonnes.</p>

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
	<p>1.2 Espaces véhicules non motorisés ou faiblement motorisés</p>	<p>1700 km de pistes cyclables et don de vélo pour les lycéen·nes Les écologistes veulent développer le vélo et la marche en Île-de-France pour désaturer les transports en commun et faire du vélo et de la marche des transports de masse. Les mobilités douces garantissent la pleine santé des Francilien·nes en encourageant l'activité physique et en évitant les pollutions de l'air et les pollutions sonores.</p> <p>Un réseau cyclable sécurisé irriguant toute l'île de France, et des zones urbaines 100% cyclables. Création d'un réseau structurant "RER Vélo" à l'échelle de la région et diffusion d'une signalétique vélo régionale. 1700 km de voies vélo d'ici 2027 en enrobé. Expérimentation de voies cyclables en pneus, plastique recyclé etc Distribution progressive de vélos neufs à tous les lycéen·nes et développer les cours de vélo pour les jeunes et les adultes et création du brevet régional cycliste et généralisation des parkings vélos dans les lycées. Prêt de vélos reconditionnés comme à la Métropole de Lyon Créer une direction "vélo et mobilités douces" au sein d'Île-de-France Mobilités, en gestion concertée avec les habitant·es de la Région Promouvoir le vélo du dernier kilomètre en incluant au pass unique Navigo + l'accès à un vélo en libre-service et à des stationnements sécurisés dans les gares et les pôles multimodaux Abonnement location de vélo longue durée à 1 euro pour les jeunes précaires, 10 euros pour les autres</p> <p>Gares 100% cyclables et accessibles universellement avec parkings sécurisés et services de réparation et de petit entretien en nombre suffisants et intégrés à l'offre Navigo + Élargir l'ensemble des dispositifs de mobilité douce à la subvention régionale "vélos adaptés" conquise par les écologistes et l'ouvrir à toutes les personnes en ayant besoin, quel que soit le taux d'incapacité reconnu par la MDPH, y compris les dispositifs de roues électriques pour les utilisateur·ices de fauteuils roulants manuels. Créer un indice de cyclabilité visant à attribuer une note aux communes en fonction des infrastructures vélo mises à disposition des usagers dans les gares et les lycées Soutenir le projet Vélo expresS porté par l'AF3V</p>
	<p>1.3 Évolutions techniques des véhicules non motorisés ou faiblement motorisés</p>	<p>Augmenter la flotte de vélos collectifs accessibles en usage courte et longue durée et adapter la tarification aux besoins et aux disparités de revenus. Offrir des vélos de bonne qualité produits en France aux lycéen·nes qui le souhaitent. Soutenir le marché et généraliser les vélocargos pour la logistique urbaine. Grâce à une direction régionale vélo à IDFM, déployer une signalétique régionale, en lien avec les communes pour faciliter l'orientation et assurer les continuités cyclables à l'échelle régionale.</p>

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
	1.4 Les voitures particulières en ville	<p>Nous sommes favorables à la limitation d'accès des véhicules les plus polluants et chercherons à sortir progressivement de notre dépendance collective à l'essence et au diesel.</p> <p>Cependant il est nécessaire d'agir également sur les besoins de déplacements en promouvant un urbanisme au maximum piéton et cyclable, l'offre de transports en commun ou partagés à 15 min de chez soi. Il faut aussi que les limitations d'usages de véhicules polluants ne se traduisent pas par une réduction de la mobilité des personnes à bas revenus. Nous soutiendrons le retrofit et la substitution des véhicules polluants.</p>
	1.5 Report de la voiture vers les transports en communs	<p>La création de parkings automobiles n'est pas le bon moyen pour préparer un futur sans voitures individuelles. Nous privilégierons, surtout en petite couronne des parkings dédiés aux vélos ou à l'autopartage.</p> <p>En grande couronne, en complément d'une offre de transports en commun ou partagés adaptés, nous pourrions soutenir la création de parkings relais.</p>
	1.6 L'évolution de la voiture de cœur de ville	<p>Nous n'avons prévu de soutenir le déploiement de véhicules motorisés individuels, à l'exception des VAE, en complément de la généralisation des vélos "mécaniques". En revanche, il reste un travail conséquent de remplacement des bus à l'échelle régionale qui aura toute notre attention.</p> <p>Cependant, dans le cadre d'une intervention stratégique sur la logistique urbaine, nous accompagnerons la substitution de véhicules thermiques par des véhicules électriques, les plus légers possibles (y compris les vélo-cargos).</p>
	1.7 Les portiques routiers	<p>Nous n'avons pas déterminé de cartographie d'une telle mesure mais oui nous sommes favorables à la mise en place de ce type de portiques.</p>
	1.8 L'évolution du parc de véhicules poids lourds	<p>Le secteur des transports a des potentiels élevés de transition. Nous ciblerons l'intervention régionale sur les dispositifs expérimentaux et sur les relais réglementaires afférents.</p> <p>Nous restons convaincus que c'est bien aux acteurs privés d'investir dans leurs moyens de production.</p>
	1.9 La promotion des transports en commun régionaux	<p>En Île-de-France ce n'est pas la tarification qui représente un frein à l'usage des transports en commun, sinon de manière résiduelle à cause d'une tarification prenant insuffisamment en compte les critères sociaux.</p> <p>La meilleure promotion que nous puissions faire des transports en commun est d'étendre leur accessibilité (une solution à 15 min de chaque logement) en étendant et intensifiant les réseaux de transports "légers" (transport à la demande, navettes, bus, trams) et en améliorant la fréquence, la fiabilité et le confort des transports du quotidien.</p>

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
	<p>1.10 Les adaptations tarifaires des transports en commun</p>	<p>Nous voulons appliquer une tarification sociale, qui peut aller jusqu'à la gratuité pour certains publics, ciblant en priorité les publics les plus démunis, puis les inactifs et les jeunes. Les familles doivent pouvoir se déplacer à coût moindre pour bénéficier des loisirs disponibles en Île-de-France.</p>
	<p>1.11 Législation nouvelle du transport aérien</p>	<p>Nous sommes favorables à toute mesure permettant de limiter le trafic aérien et de faire contribuer les entreprises de ce secteur aux coûts induits par leur activité. Nous souhaitons un moratoire sur les extensions d'aéroport et sur la croissance du trafic. Nous réclamons un couvre-feu à Roissy et envisageons à terme la fermeture de l'aéroport du Bourget et un report du trafic de jets privés vers les vols commerciaux classiques.</p>
	<p>1.12 Tourisme de masse</p>	<p>CF. notre réponse précédente, nous souhaitons organiser une transition du secteur touristique pour atténuer sa dépendance vis-à-vis du trafic aérien en privilégiant les accès ferroviaires. Nous soutiendrons le développement du train de nuit et du tourisme ferroviaire. Nous ferons du développement cyclotourisme un objectif prioritaire de notre stratégie touristique. Les CaRT seront déplacés des aéroports vers les gares ferroviaires. À l'échelle régionale, nous n'avons pas de pouvoir réglementaire concernant l'usage du transport aérien mais nous inciterons les Francilien·nes à adopter d'autres modes de voyage.</p>
	<p>1.13 Fret</p>	<p>Bien entendu, nous faisons nôtre cet objectif. La différence entre nous et les autres listes qui se présentent en Île-de-France et en particulier celles se réclamant du bilan de la majorité sortante ou du gouvernement, c'est que nous ne nous contenterons pas de belles paroles rassurantes. Malheureusement les options réglementaires que vous proposez ne correspondent pas aux compétences régionales. Nos principaux leviers d'action en la matière sont d'agir sur la demande grâce à la commande publique (cantines, information) et sur l'offre en aidant les filières de production, de transformation, de transport et de distribution à se structurer pour privilégier une consommation de produits sains et locaux.</p>

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
2. Habitats	2.1 Les écosystèmes urbains	<p>La répartition des habitats de la Région est très inégalitaire, certaines zones bénéficient de l'ensemble des services (desserte, emplois, commerces, loisirs...) quand d'autres concentrent les difficultés. L'espace public est hostile aux femmes. À l'Ouest, malgré de nombreux bureaux vides, les promoteurs multiplient les projets de construction tandis que l'Est concentre la majorité des logements parfois vétustes ou surpeuplés. Il est urgent de remédier aux cloisonnements géographiques et sociaux. L'Île-de-France doit passer d'une méthode d'aménagement prédatrice, basée sur le béton et le profit à court terme à une approche d'équité et d'équilibre, qui fait de la place à la nature dès la conception des projets. L'OMS recommande, pour une bonne santé, que chaque personne puisse avoir accès en moyenne à 15m² d'espaces verts. C'est un objectif qui doit être atteint à l'échelle de chaque quartier. La Région accompagnera les communes dans la création de nouveaux espaces verts et créera des parcs de dimension régionale. L'objectif zéro artificialisation des sols, surtout des terres agricoles, sera enfin une priorité. Nous réformerons le Schéma directeur de l'Île-de-France pour réellement protéger nos espaces de nature et nos terres agricoles. Plus question de bétonner le Triangle de Gonesse ou le plateau de Saclay. Au contraire, le conseil régional achètera des terres pour les protéger et compléter une véritable ceinture verte, consacrée à la nature et à l'agriculture. La reconstruction de la ville sur la ville, en évitant de dépasser certains seuils d'"hyperdensification", la revitalisation des centre-bourgs et l'installation des activités économiques compatibles au plus près des habitations seront les principales orientations de l'aménagement de l'Île-de-France. Les aides versées aux collectivités seront conditionnées aux efforts entrepris dans la lutte contre l'artificialisation et pour la renaturation des sols. Nous renforcerons la vigilance sur la réalisation des études d'impact environnemental des projets liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et sur le respect des engagements transverses en matière de transition écologique. Végétalisation des cours d'établissements scolaires, contractualisation avec les collectivités pour que chaque projet d'aménagement libère du sol nu et de la pleine terre, de la place pour la végétation et les animaux.</p>
	2.2 L'évolution des bâtis	<p>Au niveau du Conseil régional, nous ne pouvons agir ni sur la réglementation, ni sur la fiscalité.</p> <p>En revanche, nous pouvons financer la construction et la rénovation de logements. Nous pouvons intervenir sur le foncier et sur les projets d'aménagement. aujourd'hui la modularité des bâtiments est balbutiante alors qu'il faudrait pouvoir transformer des bureaux en logement par exemple.</p> <p>Nous voulons créer des dizaines de milliers d'emplois grâce à l'adaptation du bâti aux enjeux climatiques.</p>
	2.3 Le recyclage des bâtis	<p>Bien entendu, c'est pour nous une piste très intéressante qui mérite d'être soutenue par les pouvoirs publics. Des innovations techniques sont nécessaires en la matière.</p>

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
	2.4 L'isolation des logements	Nous pensons que ces objectifs repoussent trop tard la nécessité d'agir contre les passoires thermiques. Il s'agira d'une priorité de la Région écologiste.
	2.5 Le tout électrique	La rénovation des logements est certes un enjeu majeur de la diminution des émissions de GES. Mais il s'agit aussi d'un enjeu de confort (parfois minimal), surtout face aux canicules qui se multiplient. L'électricité jouit parfois d'une image usurpée d'énergie non polluante. Elle émet généralement moins de GES que les ressources directement fossiles mais elle génère aussi des nuisances environnementales considérable. La priorité doit aller à la sobriété (diminution de la consommation) et à l'efficacité énergétique. Même les logements chauffés à l'électricité doivent être rénovés et l'ensemble des passoires thermiques doivent être traitées au plus vite.
	2.6 Les quotas de logements sociaux	Les communes qui refusent de construire des logements sociaux et qui n'atteignent pas les objectifs prévus par la loi ne recevront pas un euro de subventions régionales. D'un autre côté la Région rétablira les fonds supprimés de soutien à la construction de logements abordables (deux tiers des Francilien·nes sont éligibles au logement social)
	2.7 Les besoins en hébergement temporaire	L'hébergement est principalement une compétence départementale ou d'État mais la Région agira fortement pour généraliser les programmes "un logement d'abord" qui visent à venir en aide aux personnes en commençant par leur donner accès à un domicile fixe et personnel.
	2.8 La réalisation de structures provisoires d'hébergement temporaire	La Région écologiste sera une région qui anticipera les éventuelles crises. Nous élaborerons des programmes d'adaptation en lien avec les communes et les préfetures. Pour autant nous prioriserons toujours le logement pérenne sur les solutions transitoires et précaires.
	2.9 L'insertion territoriale de structures provisoires d'hébergement temporaire	Un des enjeux ici est de structurer des acteurs capables de produire ce type de projets et ils pourront recevoir le soutien de la Région. Un autre est de travailler au développement de la solidarité au niveau local et nous mettons notamment sur l'intégration maximale des citoyen·nes à la pris de décision sur les sujets qui les concernent.

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
<p>3. Gouvernance</p>	<p>3.1 La relocalisation des activités et emplois</p>	<p>Le Conseil régional doit mener une politique volontariste de relocalisation et de soutien à l'emploi. Nous voulons relancer les emplois d'insertion en environnement supprimés par la droite et doubler le nombre de bénéficiaires de l'insertion par le travail. L'emploi associatif sera relancé avec la réapparition des emplois tremplins. De nombreux dispositifs locaux de mise en réseau des acteurs et de soutien à l'emploi seront soutenus : territoires zéro chômeurs de longue durée, droit à un emploi vert, pôles territoriaux de coopération économique...</p> <p>Plan de relocalisation de l'économie francilienne avec un bonus systématique de 20% pour les structures relevant de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>La Région, à travers l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) notamment et les aménageurs sur lesquels elle a de l'influence, comme Grand Paris Aménagement, doit élaborer une vraie stratégie foncière de relocalisation. Le foncier est rare, cher et ciblé par des acteurs disposant de capitaux immenses. L'action publique doit avoir pour but de prioriser l'accès au foncier pour la construction de logements accessibles, la protection des terres naturelles et agricoles mais aussi soutenir l'installation d'activités de production ou de logistique. Par exemple, il faut dans toute la petite couronne un réseau d'entrepôts du dernier kilomètre qui permette une rupture de charge fret ferroviaire / cyclologistique. La Région doit aider à l'installation d'une ressourcerie tous les 10 000 habitants pour créer de l'emploi, lutter contre la production de déchets et permettre à chacun·e de se réapproprier sa consommation.</p> <p>La relance économique francilienne ciblera en priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> La santé La rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires, La production d'électricité et de chaleur renouvelables, Les transports ferroviaires et transports en commun, Les transports individuels (voiture électrique, hybride, et vélos), L'agriculture biologique. Le tourisme^[SEP] et la culture L'économie circulaire et la réduction des déchets
	<p>3.2 Des cohérences stratégiques vitales</p>	<p>Cf. notre réponse à la question précédente</p>

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
	<p>3.3 Les initiatives de développement énergétique décarboné</p>	<p>Après des années de luttes écologistes et de mobilisation d'experts, la nécessité d'une transition énergétique fait aujourd'hui consensus et de véritables filières de production d'énergie renouvelable commencent à se structurer. Cependant l'Île-de-France est très déficitaire (elle consomme bien plus d'énergie que ce qu'elle n'en produit). L'autonomie énergétique de l'Île-de-France demeure un objectif lointain mais des efforts doivent être entrepris. Tout d'abord, la Région peut agir à la source, en mobilisant largement autour d'un plan de sobriété énergétique qui permet de réduire les usages, par exemple en réduisant le nombre d'écrans publicitaires qui envahissent nos rues et nos transports en commun et en privilégiant des affichages culturels, patrimoniaux et associatifs.</p> <p>Ensuite, il s'agit d'engager un grand plan de rénovation du bâti, à tous les niveaux. Concernant la production, le Conseil régional écologiste mettra la priorité sur la géothermie et le petit hydraulique respectueux de la biodiversité. La Région soutiendra la construction et l'extension de réseaux de chaleur et étudiera les déploiement possibles d'hydrogène 100% issu de renouvelables, notamment dans l'industrie.</p> <p>La Région soutiendra l'essor, dans toutes les communes, de réseaux citoyens de production et de consommation d'énergie renouvelable et créera un service d'ingénierie pour faciliter les coopérations territoriales. L'objectif est d'atteindre les 15% d'énergies renouvelables citoyennes d'ici 2030 en finançant des réseaux régionaux de l'énergie citoyenne et en mobilisant les acteurs locaux.</p> <p>Pour les transports ne pouvant être électrifiés ou évités, le recours à du biogaz ou des agrocarburants de seconde génération doit être envisagé. Toutes les industries productrices doivent être raccordées à des réseaux urbains. Les coopérations citoyennes seront largement appuyées par une intervention publique pour que l'Île-de-France réalise son potentiel d'équipement en panneaux solaires et en éoliennes pour atteindre les objectifs de 100% renouvelable en 2050.</p>
	<p>3.4 Les initiatives de production locale d'énergie</p>	<p>La Région soutiendra l'essor, dans toutes les communes, de réseaux citoyens de production et de consommation d'énergie renouvelable et créera un service d'ingénierie pour faciliter les coopérations territoriales. L'objectif est d'atteindre les 15% d'énergies renouvelables citoyennes d'ici 2030 en finançant des réseaux régionaux de l'énergie citoyenne et en mobilisant les acteurs locaux.</p>
	<p>3.5 Du travail près de chez soi</p>	<p>Nos meilleurs moyens d'action en la matière sont le SDRIF, les politiques d'aménagement et la stratégie foncière, afin de rapprocher les emplois et les logements.</p>

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
	3.6 Le renforcement des solidarités locales	Nous soutiendrons les initiatives d'intérêt général et généraliserons les hackathons permettant d'améliorer l'offre numérique des services publics. Ce sera par exemple le cas pour le développement de services associés à l'application d'itinéraires et de billetterie Maas que nous voulons développer.
4. Transitions numérique et énergétique	4.1 Indépendance des nouveaux outils numériques	Doter les lycées de véritables référents techniques et d'équipements fixes de qualité. Évaluation de la distribution massive de matériel de mauvaise qualité. Campagne d'informations et de formations à la programmation, à l'utilisation et aux risques du numérique aux lycéen·nes, enseignant·es, communauté éducative (surveillant·es, direction, médecine scolaire, etc.) et aux parents, et un vrai SAV du matériel.
	4.2 Outils numériques de mobilité	<p>Un seul Pass Navigo + pour tous les déplacements L'offre Navigo n'est pas adaptée à l'ensemble des transports présents sur la Région. Résultat : les forfaits s'accumulent, les tickets se multiplient et les prix augmentent. Les écologistes proposent un service d'offre globale incluant l'ensemble des transports. L'accès aux transports en commun est un enjeu environnemental et social, la tarification doit permettre à tous·tes les Francilien·nes d'accéder à ce service de façon équitable.</p> <p>Navigo + : une offre unique pour une vingtaine de transports y compris les transports à la demande et les transports dédiés aux personnes en situation de handicap Généralisation du ticket unique intermodal pour 90 minutes pour TOUS les transports (vélo, bus, ferré TàD) Application Navigo + : les horaires et les itinéraires croisant tous les modes de transports, l'état du trafic en temps réel y compris en grande couronne Outil de signalement des incidents et désagréments intégré directement à l'application Data ouverte pour que les usager·es puissent s'en emparer et proposer des améliorations</p>
	4.3 Un moratoire pour les énergies renouvelables	Absolument pas. Nous soutenons le développement des énergies renouvelables.
	4.4 Les recherches et développements solaires	Ce n'est pas un sujet que nous avons suffisamment travaillé pour pouvoir vous répondre
	4.5 Les implantations des éoliennes et des champs de panneaux solaires	Dans le respect des réglementations en vigueur

Thèmes	Question	Réponse de M. Julien Bayou du 18/06/2021
	4.6 La baisse significative de notre consommation énergétique	Bien sûr, et nous voulons développer un plan de lutte contre la surconsommation et un service public régional de la sobriété énergétique. Nous mettrons également un plan général de rénovation du bâti qui inclura les bâtiments publics dont les lycées, le bâti économique privé, les logements, sociaux et privés.

6 Liste des questions posées

1 Les mobilités

1.1 Espaces piétons

Quels sont les aménagements concrets, chiffrés, de la région, du département, que vous proposez pour faciliter le déplacement des piétons (projets de sécurisation d'espaces publics, projets de piétonisation de rues, projets d'aménagements mécaniques tels que escalators, ascenseurs, projets d'aide à la mobilité réduite...)?

1.2 Espaces véhicules non motorisés ou faiblement motorisés

Quels sont les aménagements concrets, chiffrés, de la région, du département que vous proposez pour faciliter et sécuriser la cohabitation des véhicules faiblement ou non motorisés avec les piétons et les voitures et faciliter leur emploi comme moyen de déplacement intermodale (par exemples : parking adaptés, vélos partagés, voies dédiées, ...) ?

1.3 Evolutions techniques des véhicules non motorisés ou faiblement motorisés

Quelles seraient les évolutions techniques des véhicules non motorisés ou faiblement motorisés que vous souhaitez promouvoir pour accroître leur sécurité et leur usage (navigateur intégré, signalisation améliorée, immatriculation, traçabilité et dispositifs antiviol, protection intempéries, modularité bagages et remorque, ...) ?

1.4 Les voitures particulières en ville

Quels amendements (et commentaires) proposeriez-vous à la limitation de la circulation des véhicules thermiques en fonction de leur niveau de pollution puis de l'interdiction en cœur de ville, prévues par le projet de loi « climat et résiliences » (2025 interdiction des véhicules d'indice DPE>2 dans les agglomérations > 150 000 hab, 2030 interdiction de circulation des véhicules > 95G CO2/Km, 2030 interdiction des véhicules thermiques en ville)

1.5 Report de la voiture vers les transports en communs

Quels amendements (et commentaires) proposeriez-vous à la création de parkings relais au niveau régional ou au niveau local, prévue par le projet de loi « climat et résiliences » ? (A noter par exemple que les environnements urbains rénovés des nouvelles gares du Grand Paris privilégient la densification de l'habitat plutôt que la création de parkings)

1.6 L'évolution de la voiture de cœur de ville

Quelles dispositions incitatives souhaitez-vous mettre en place au niveau régional, départemental pour faciliter la mise sur le marché de véhicules de cœur de ville ultra compacts (type Smart ou AMI de Citroën), économiques ,peu ou non polluants (ex. électriques et ou hybrides), modulaires (capacités évolutives d'emport fret/passagers) ?

1.7 Les portiques routiers

Conformément au projet de loi « Climat et résiliences », acceptez-vous au niveau régional, local, l'implantation de portiques écotaxes à usage des poids lourds en transit et si oui sur quels axes routiers ?

1.8 L'évolution du parc de véhicules poids lourds

Quelles dispositions incitatives proposeriez-vous aux niveaux régional, départemental, pour accompagner la profession dans sa transition technologique (ex propulsion à hydrogène des véhicules poids lourds) ?

1.9 La promotion des transports en commun régionaux

Quels types de transport en commun pourraient bénéficier d'incitation tarifaire au niveau régional, local comme proposée par le projet de loi « Climat et résiliences » ?

1.10 Les adaptations tarifaires des transports en commun

Quels seraient selon vous les aménagements tarifaires réalistes envisageables sur les transports en communs identifiés précédemment, voire leur gratuité pour les usagers, et leurs sources de financements ?

1.11 Législation nouvelle du transport aérien

Quels amendements (et commentaires) proposeriez-vous à l'établissement d'une taxe carbone dans l'espace aérien français, à la limitation des vols intérieurs (interdiction des vols de durée < 2h30 ayant un équivalent train) et à l'interdiction du développement des aéroports, prévus par le projet de loi « climat et résiliences » (se référer à la bibliographie pour apprécier les portées limitées de ces dispositions) ?

1.12 Tourisme de masse

La pollution future générée par le transport aérien en tenant compte de la reprise progressive du trafic et d'une migration du parc dès 2035 vers des propulsions à hydrogène a fait l'objet d'études et expertises qui concluent à l'incompatibilité de l'activité avec les objectifs de la COP 21 sans une réduction drastique d'usage (tourisme de masse). Souhaitez-vous la mise en place de dispositions visant à limiter individuellement l'accès au transport aérien (quotas, Pass miles...) et si oui lesquelles ?

1.13 Fret

Défendez-vous l'idée que les produits périssables de l'alimentation soient distribués prioritairement en fonction des saisons locales afin de limiter les flux du transport international et les nuisances environnementales correspondantes ? Si oui, Quelles mesures incitatives proposez-vous pour le Fret en général (écotaxe sur le coût GES du transport de chaque produit...) ?

2 Les habitats

2.1 Les écosystèmes urbains

Quelles mesures incitatives devraient être instaurées au sein des communautés pour la bonne gestion de leur habitat (ex. réduction et tri des déchets, gestions des espaces végétalisés privés ou partagés, optimisation des consommations énergétiques et d'eau potable,...)?

2.2 L'évolution des bâtis

Quelles seraient les incitations (réglementaires, fiscales...) que devraient prendre en compte les responsables de programmes immobiliers (dont « Action Logement service » et bailleurs sociaux) pour assurer la flexibilité des logements (adaptabilité, colocations, télétravail, espaces privés aérés...)?

2.3 Le recyclage des bâtis

La crise sanitaire, et en particulier le télétravail qui en a résulté a abouti à l'abandon partiel des immeubles de bureaux (ex : La Défense). Seriez-vous favorable à leur reconversion en immeuble d'habitation et si oui à quelles conditions ?

2.4 L'isolation des logements

Le projet de loi de climat et résiliences explicite l'interdiction de louer à partir de janvier 2028 des passoires thermiques (DPE : F et G) et le blocage des loyers à partir de 2023 ainsi que la nécessité pour les copropriétés de passoires thermiques de planifier de façon pluriannuelle les financements des travaux de mise en conformité.

Quels amendements (et commentaires) proposeriez-vous aux dispositions ci-dessus

2.5 Le tout électrique

Le projet de réglementation des passoires thermiques cible la réduction des gaz à effet de serre (GES) en imposant une rénovation des habitats basée sur le chauffage électrique et une isolation renforcée dont les coûts, assortis d'un blocage de loyers dès 2023, sont conséquents.

Défendez-vous un principe d'aménagement de la loi qui prendrait en compte l'intérêt des propriétaires de logements passoires thermiques déjà chauffés par l'énergie électrique (plus grand étalement des travaux dans la durée) et des locataires (consommations de chauffage pondérées par l'indice DPE, surplus à la charge du propriétaire) ?

2.6 Les quotas de logements sociaux

Les lois SRU ELAN, ALUR... imposent pour la lutte contre les communautarismes et les ghettos urbains à certaines municipalités (selon taille et bassin démographique) d'attribuer 25% de leur parc immobilier aux logements sociaux.

Quelle place laisseriez-vous à la démocratie locale pour apprécier les conditions d'application de ces lois?

Dans la mesure où des municipalités ne respectent pas ces obligations, quelles seraient les incitations envisageables applicables à leurs élus, au-delà des amendes administratives (mise sous tutelle administrative, suppression de l'éligibilité, sanction pénale ...)?

2.7 Les besoins en hébergement temporaire

Les crises de transition vont de fait générer une plus grande précarité qu'il s'agira de résorber au mieux. Quels seraient selon vous les nouveaux besoins futurs en hébergement social temporaire (nombre de places d'accueil) au niveau régional et local ?

2.8 La réalisation de structures provisoires d'hébergement temporaire

Soutiendriez-vous la réalisation de logements d'accueil provisoires modulaires répondant à des objectifs de coûts et délais optimaux (cas spectaculaire de la création d'hôpitaux lors de la crise COVID 2020) ?

2.9 L'insertion territoriale de structures provisoires d'hébergement temporaire

Quelles seraient selon vous les dispositions à prendre pour faciliter l'insertion de ce type d'habitat dans la cité et son acceptation sociétale ?

3 Les choix de gouvernance

3.1 La relocalisation des activités et emplois

Les crises climatiques et sanitaires face à la mondialisation des échanges interpellent quant à la nécessité de relocaliser activités et emplois (industries stratégiques manufacturières, industrie pharmaceutique, électronique...)

Quelles seraient selon vous les activités et emplois à relocaliser au niveau national, au niveau régional, au niveau départemental afin de garantir la sécurité des approvisionnements et l'autonomie du quotidien ? Quelles mesures incitatives proposez-vous ?

3.2 Des cohérences stratégiques vitales

Les réponses technologiques qu'impliquent les orientations gouvernementales en matière de gestion environnementale sont basées sur des activités et produits majoritairement importés à ce jour. Quelles mesures seraient à proposer pour inciter à la diversification, au développement régional, local, d'équipementiers batteries, pompes à chaleur, climatiseurs, éoliennes panneaux solaires, et synchroniser aux disponibilités locales de ces filières les aides à la rénovation, à la transition énergétique ?

3.3 Les initiatives de développement énergétique décarboné

Quels seraient selon vous les projets d'appoint énergétique (éolien, biomasse, électro-solaire, hydraulique, puits artésien) qui seraient à développer sur le territoire au niveau départemental, régional ?

3.4 Les initiatives de production locale d'énergie

Quelles devraient être les propositions locales, pour encourager les initiatives privées (communautés, bailleurs sociaux, copropriétés...) de développement énergétique ?

3.5 Du travail près de chez soi

Quelles incitations nouvelles proposez-vous pour organiser des mutations de postes au sein d'une même administration ou entreprise, ou pas, afin d'optimiser les déplacements individuels ?

3.6 Le renforcement des solidarités locales

Il existe depuis toujours sur notre territoire des démarches fructueuses au niveau local, municipal, entretenant une économie locale (circulaire) et solidaire. Pour faire face aux difficultés sociales et économiques croissantes engendrées par la présente transition sanitaire et environnementale, Il s'agit de redéployer :

- Le travail associatif.
- Les offres locales de services et de produits des commerçants et entreprises.
- Les solidarités entre personnes (petits travaux, services ponctuels à la personne....).

Ces solidarités peuvent se concrétiser par des échanges s'appuyant sur des outils d'information d'offres et de demandes, gérés par la collectivité territoriale. Dans ce contexte un nouveau dialogue entre élus et administrés s'initialise dès à présent (outils de dialogue « Civictech » sur smartphone ou ordinateur).

Quelles seraient les mesures incitatives au niveau régional, départemental, qui pourraient favoriser le développement d'un meilleur dialogue entre élus et administrés, la mise en place d'outils numériques et de compétences d'économie locale et solidaire (indépendamment des environnements GAFA*) ?

(*) Les GAFA ciblent maintenant le marché des économies parallèles et prennent typiquement 15 à 30% du chiffre d'affaire des transactions réalisées dans leur environnement mis à disposition pour l'hébergement des données et des sites internet des applications....)

4 Les transitions numériques et énergétiques

4.1 Indépendance des nouveaux outils numériques

Les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft....) monopolisent des technologies d'information de localisation et de navigation qui envahissent notre quotidien (habitat, véhicules...), imposent des sollicitations commerciales quasiment incontournables, s'approprient l'ensemble de nos données personnelles. Ces technologies nécessiteront pourtant prochainement l'exploitation de données et programmes sensibles, certifiés, d'un niveau de sécurité analogue à celui de données bancaires, peu compatible de ces environnements commerciaux. Les applications numériques qui émergent dans les véhicules automobiles les infrastructures de mobilité futures (navigateur, gestion de trafic, gestion et guidage de véhicule, logiciels de mobilités intermodales...), les outils Civictech (outils de démocratie citoyenne), les outils publics de santé, les outils de sécurisation des domiciles... feront appel à ces types de données et programmes sécurisés.

Quelles sont selon vous les dispositions à prendre pour garantir une indépendance commerciale et technique totale des développements d'applications et de gestion de données certifiés vis-à-vis des environnements GAFAM ?

4.2 Outils numériques de mobilité

La révolution numérique touche les véhicules autonomes pour lesquels des expérimentations sont en cours, mais aussi les infrastructures de régulation du trafic et des péages.

Cette évolution de l'informatique embarquée, acquise rapidement par les constructeurs en liaison aux GAFAM, peut être perçue comme une « déresponsabilisation » du conducteur assisté d'équipements forcément coûteux et dont l'apport peut être discutable : A ce jour aucune électronique à bord d'un véhicule ne peut témoigner de façon légale du contexte d'un accident grave ni alerter automatiquement des secours (fonction boîte noire), aucun navigateur ne garantit la

cartographie affichée en conformité aux données de terrain réelles, ni n'informe précisément de l'état du trafic et des travaux routiers. Quasiment aucune signalisation routière n'optimise en temps réel les temps d'attente en fonction de la présence des véhicules et de l'état du trafic.

En référence aux constats ci-dessus (ou pas) quelles seraient selon vous les priorités de développement numérique pour les véhicules, pour les infrastructures routières ?

4.3 Un moratoire pour les énergies renouvelables

L'Etat vient de valider un Plan prévisionnel des énergies (PPE) qui définit la feuille de route des énergies renouvelables mais ne statue pas sur le désengagement annoncé de 50% du parc nucléaire français. Il est impossible de remplacer ce parc par les technologies d'énergie renouvelables actuelles. De plus les orientations données pour l'automobile, le chauffage urbain tout électrique, les filières hydrogène des transports terrestres maritimes et aériens accentuent la criticité de la demande en énergie électrique décarbonée.

Accepteriez-vous de défendre un moratoire sur les énergies renouvelables, dans l'attente planifiée de la faisabilité de solutions technologiques crédibles (thermo ou électro-solaire à grande échelle, nucléaire sécurisé et combustible recyclé, à terme fusion nucléaire, autres ...) en complément à un maintien de transition du parc nucléaire existant ?

4.4 Les recherches et développements solaires

Des entreprises du domaine de l'énergie, comme TOTAL, affichent des objectifs de reconversion vers des activités décarbonées. Cependant la disponibilité accrue de gisements pétroliers et gaziers acquise récemment par des nouvelles techniques (forages en grande profondeur, extraction des gaz de schistes...) fait l'objet de projets nouveaux pour ces entreprises, et donc freine la transition énergétique.

Potentiellement des solutions planétaires basées sur le solaire à grande échelle existent et sont investiguées par tous les pays (dont l'Allemagne qui a rejeté le nucléaire).

Les recherches et développements des technologies de fermes thermo ou électro-solaires d'une puissance comparable aux tranches nucléaires conventionnelles dans les déserts côtiers devraient-elles faire l'objet d'une incitation accrue de l'Etat, des régions, vis à vis des institutions (CEA, CNRS, ISPF,...), des industriels ?

4.5 Les implantations des éoliennes et des champs de panneaux solaires

Sous quelles conditions acceptez-vous l'implantation de ces infrastructures (champs d'éoliennes, champs de panneaux solaires...) à proximité de nos lieux de vie ?

4.6 La baisse significative de notre consommation énergétique

Accepteriez-vous de défendre une baisse significative de notre consommation énergétique et pour ce faire quelles solutions proposeriez-vous ?